

Règlement Challenge Métropole

Épreuves homologuées FFT

Qui

Tous les licenciés dans un club de la Métropole

Dames + 55 ans

Messieurs + 60 ans

Pour les simples : 5^{ème} et 4^{ème} série (non classés à 30/1)

Pour les doubles (non classés à 30).

Pour les joueurs classés 30, le classement du partenaire ne pourra dépasser 30/2

Les 2 joueurs peuvent appartenir à 2 clubs différents

Où

Dans les clubs de la Métropole **(uniquement)**

Rencontre sur le terrain du joueur qui reçoit

Quand

En semaine du lundi au vendredi de 9H à 17H00 **(si vous n'êtes pas en mesure de respecter les créneaux horaires, ne vous inscrivez pas)**

Comment

Challenge réparti selon les âges et les classements

Épreuves réalisées en divisions constituées d'une ou plusieurs poules.

Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau final.

Pour préserver l'esprit de convivialité, le second recevra le premier.

Jeux

Simples : 2 sets gagnants

Pour les catégories 65 ans et + super jeu décisif obligatoire à 10 points pour le 3^{ème} set

Doubles : Super jeu décisif obligatoire à 10 points pour le 3^{ème} set

Forfait

Tout joueur ou joueuse blessé(e) **avant le 1^{er} match**, pourra être remplacé par un joueur ou une joueuse de même classement ou de classement inférieur

→ L'inscription au challenge vaut acceptation du présent règlement ←